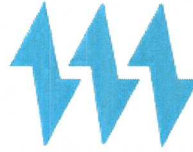


SOMELEC

Date : 22-05-2023

Page : 1/1

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
 SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
 siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
 Ksar - Nouakchott- Mauritanie
 BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
 R.C.:N°35699/NIF 30500075
 E-mail:somelec@somelec.mr

**Affichage N° 3977****Travaux des génies
civils****DA N° 21 DT-DCPT du
13/04/2023****Date d'ouverture : Mercredi 31 Mai 2023 à 12:00****Objet : Appel d'offres****Description : Construction d'un logement pour le poste de HT de Beni-Nadji**

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantité
1	Travaux de construction d'un logement pour le poste HT de Beni Nadji suivant le cahier des charges et le plan en annexes	U		1
NB : Voir le cahier des charges ci-joint				

votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables 2) le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de travaux **Beni Nadji**
- 4) **Délai de execution : Voir le cahier des charges ci-joint**

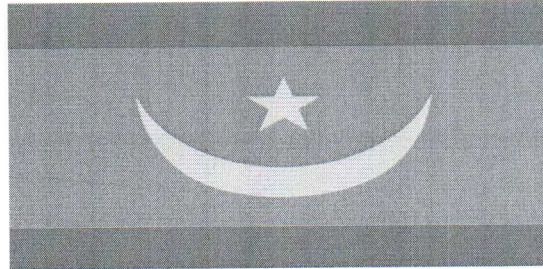
- le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC (DAA)
- Votre offre doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >>
- IL est exigé de présenter une fiche technique ou une catalogue pour les produits/services proposés
Les offres doivent être présentées au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Mercredi 31 Mai 2023 à 12:00 où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.
- le soumissionnaire doit, sous peine de rejet, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé.
- la SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- la SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item.
- Tout fournisseur n'ayant pas fourni au service des achats un dossier complet comprenant le n° de son registre de commerce (RC), son Code contribuable, son Numero d'Identification Fiscale (NIF) et son compte bancaire ne pourra pas participer à la soumission et son offre sera rejetée.

Directeur Central Approvisionnements et Moyens Généraux
 Mohamed El Moctar Mohamed Mahmoud

(Handwritten signatures and dates: 22, 23, 25)

République Islamique de Mauritanie

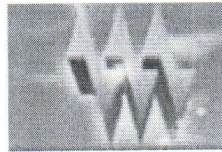
Honneur -Fraternité -Justice



Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie

Société Mauritanienne d'Électricité

SOMELEC/DCPT/DT



CAHIER DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUE

Construction d'un logement pour le poste HT de Beni Naaji

Préambule:

La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) lance une consultation pour la réalisation des travaux de construction d'un logement pour le chef de poste de Beni Naaji.

A ce titre, nous invitons les entreprises intéressées, pouvant justifier d'une expérience similaire avérée et dûment authentifiée dans le domaine, à soumettre une proposition technique et financière pour la réalisation des prestations définies ci - après.

Cette proposition servira de base à une éventuelle passation de commande de la part de la SOMELEC.

A - Dispositions générales :

A- 1/ Le génie civil, d'une manière générale, sera conforme aux plans SOMELEC ci-joints et sera réalisé selon les règles de l'art et suivant les normes.

A-2/ Essais du sol :

Les profondeurs de fond de fouille seront définies avec le maître d'œuvre sur la base du rapport du Laboratoire National des Travaux Publics (LNTP), des constats sur les puits de sondage effectués sur site et du taux de travail de sol dont la résistance ne devra être inférieure à 1,75 Kg/cm².

B - Matériaux

B - 1 Nature

Le bâtiment doit être entièrement construit en matériaux incombustibles et en agglomérés d'épaisseur égale 15cm (enduits non compris) qui seront pleins au niveau des fondations et creux ailleurs.

B - 2 Dosages

Les dosages à appliquer seront les suivants :

- Béton de propreté : 200 kg/m³
- Béton armés de fondation : 350 kg/m³
- Mortier pour maçonnerie : 300kg/m³
- Mortier pour enduits : 400 kg/m³

B - 3 Fondations

Elles auront une profondeur d'au moins un mètre. Cette profondeur peut être réduite lorsque le logement est construit sur un terrain rocheux. Par contre si la consistance du terrain l'exige, des dispositions convenables seront prises pour assurer la stabilité de l'ouvrage.

B - 4 Sol - Dalle inférieure

Le béton de dallage, coulés sur un lit de béton de propreté d'épaisseur 5 cm seront exécutés en béton armé, avec une épaisseur totale brute de 10 cm et un maillage en T 8 de 15 x 15 cm. Ils comporteront tous les joints de dilatation nécessaires sur leur épaisseur, au milieu de chaque grande surface supérieure à 25 m² ou lorsque l'une des dimensions dépasse 8m.

B - 5 Circuits de terre

Une connexion en cuivre nu de 29,3 mm² de section sera reliée électriquement au ferrailage et débouchera dans le bâtiment à 30 cm au dessus du niveau du sol à l'emplacement de la barrette de raccordement des circuits de terre.

B - 6 Enduits

Ils seront composés et exécutés comme suit:

1ère couche ou couche d'accrochage :

- dosage 450 kg / m³ de sable
- épaisseur 10 mm
- surface rugueuse pour une bonne adhérence pas de talonnage ni surfaçage la couche doit couvrir tout le support et ne pas présenter de surcharge.

2ème couche : corps d'enduit ou couche intermédiaire

- dosage ciment : 400 kg / m³ de sable
- épaisseur 10 mm
- surface rugueuse obtenue par passage d'une règle. Les lissages à la truelle sont proscrits.

Elle sera exécutée lorsque la première couche aura effectué une partie de son retrait et au plus tôt, après trois jours d'attente.

Cette couche est exécutée pour répondre aux caractéristiques exigées pour l'enduit fini : platitude, rectitude des arêtes, gorges. Arrondis etc...

3ème couche: couche de finition

- dosage en ciment : 350 kg / m³ de sable
- épaisseur 5 mm.

Elle sera appliquée au plus tôt 72 heures après la couche intermédiaire. Elle doit couvrir toute la surface (sauf celle réservée pour la tyrolienne) sans présenter de surcharge. Cette couche ne doit

en aucun cas servir à rétablir la platitude de l'enduit qui doit impérativement être obtenue à la 2^{ème} couche.

Les enduits finis présenteront des surfaces régulières soignées plans exempts de soufflure, cloque etc... Les arêtes et les joints seront nets, rectilignes sans écornures ni épaufrures. Les angles saillants et rentrants seront traités au ciment pur et lissés à la cornière, les supports d'enduit ou de raccordement d'enduit auront une surface nette, propre, exempte d'impuretés pour assurer un accrochage et une adhérence parfaits.

B - 7 peinture

L'entrepreneur fournira les peintures vernis, matière pour rebouchage, etc. et préparation assimilées. Il sera responsable du choix de tous les produits utilisés et, de ce fait devra en particulier s'assurer que ces produits conviennent parfaitement à l'emploi envisagé et qu'ils sont bien compatibles avec le support à la couche d'impression appliquée.

Il conviendra de respecter la nature et les pourcentages des diluants de durcisseurs et de colorants prescrit par les fabricants pour chaque nature de produit.

B - 8 plancher 16+4

- Ils seront constitués par des éléments de remplissage en corps creux associés à des poutrelles en béton armé confectionnées mécaniquement avec du béton dosé à 350 kg CPA I m³ ferrillé conformément aux plans de ferrillage; les parois inférieures recevront un enduit lissé
- La distance entre les axes des nervures sera de 68 cm et l'épaisseur de l'âme des hourdis ne doit pas être inférieure à 25 mm.
- La hauteur des entrevous sera de 16 cm, la dalle de compression supérieure aura 4 cm d'épaisseur et armée conformément aux indications des plans d'exécution.
- Le délai de séchage des poutrelles à température normale sera de 5 jours entre leur coulage et leur mise en place.
- Les planchers ne seront décoffrés qu'après autorisation du Maître d'œuvre et en tout cas pas avant 21 jours.

B - 9 Menuiserie

- Portes en aluminium et en bois seront de 1^{er} choix 90x210
- Porte d'entrée principale 120x210
- Fenêtres et châssis vitrés 1m x 1m
- Serrurerie quincaillerie : la quincaillerie devra répondre au choix du Maître de l'Ouvrage et, sauf prescription contraire, au label N.F.S.N.F.Q. Tous les accessoires seront de première qualité. Les articles de quincaillerie seront toujours de bonne qualité et garantis comme tel par l'Entrepreneur qui en demeure responsable. Ils devront porter l'estampille indiquant cette qualité.

Les articles normalisés devront avoir les dimensions fixées dans les normes correspondantes

B - 10 REVETEMENT DE SOL

Les supports qui recevront le carrelage seront stabilisés. La pose s'effectuera directement sur le support (dallage) préalablement nettoyé débarrassé de toute impureté, gravois au choix du Maître de l'Ouvrage

B - 11 ETANCHEITE

Les différents types de revêtements d'étanchéité décrits au présent CHAPITRE devront être exécutés conformément aux DTU N° 43 41/3 suivant le type de support, ou à défaut en conformité

B-12 ELECTRICITE

L'installation répondra aux normes de C 15 100 et les câbles aux normes HN07 RN-F, NF C32 - 102.4, IEC 60245, IEC 60228

B-13 QUALIFICATION DE SOUMISSIONNER

B-13-1 L'offre doit comprendre les pièces administratives établies dans les formes réglementaires attestant la régularité de ces prestataires vis-à-vis de l'Administration.

Ces pièces dont la validité est de six (06) mois, sauf pour la Banque Centrale de Mauritanie (validité fixée à un (01) mois) sont les suivantes :

- Attestation délivrée par le Trésorier Général,
- Attestation délivrée par le Directeur Général des Impôts ;
- Attestation délivrée par le Directeur Général de la CNSS ;
- Attestation délivrée par le Directeur de la Supervision bancaire à la BCM certifiant que l'intéressé ne figure pas sur la liste des contentieux et comptes gelés.

Personnel

B-13-2 Les Offres sous plis fermés et anonymes doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, émise ou validée par une banque établie en République Islamique de Mauritanie. Le montant de cette garantie est de **50 000 MRU** et sa validité est de 120 jours à compter de la date d'ouverture des Offres.

B-13-3 Les offres doivent porter la mention : «**la construction d'un logement à Beni Naaji**, »

B-13-4 Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

B-14 Expérience

B-14 Expérience

Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant des travaux génie civil des 3 bâtiments chacun a surface minimum de 400m² dans les trois dernières années

- Le soumissionnaire fournira les attestations de bonne exécution ou le PV de réception accompagnés de la page de garde et la page de signature du contrat.

B-15 Personnel

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes :

Nombre	Nom et prénoms	Affectation	Expérience globale en travaux (années)	Expérience dans des travaux similaires (Années)
1		Directeur des travaux ing GC	5	4
1		Technicien GC chef de chantier	10	6

Le Candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience
Le Technicien GC chef de chantier sera permanent sur le site durant les travaux

B-16 Matériel

Numéro	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Camion benne ($\geq 10T$)	1
2	Camion grue	1
3	véhicule utilitaire	1
4	Groupe électrogène de 12 Kva	1
5	Compresseur ;	1
6	bétonnières de 350 l	2
7	Vibropondeuse	1
8	lot de matériel de coffrage, échafaudage	2
9	lot de matériel de génie civil,	2
10	lot de matériel de Topographie	1

Le Candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé.

L'échafaudage sera sur le site obligatoirement

NB : Le personnel et le matériel proposés feront l'objet d'une réception au démarrage des travaux. Il reste entendu que, pour le personnel, aucune substitution d'un membre du personnel-clé ne serait admise sans l'autorisation préalable de la SOMELEC après proposition de profils qui valent ou supérieur.

B-17 Devis estimatif (DQE)

Société Mauritanienne d'électricité SOMELEC					
DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF POUR LOGEMENT CHEF DE POSTE					
N°	Désignation	U	Qté	P.U	P. T.
A	TERRASSEMENT				
1	Décapage- nivellement -implantation	m2	95		
2	Dossier d'exécution visé par un bureau de contrôle (Architecture, BA, Electricité, Plomberie, Assainissement,	ff	1		
3	Installation du chantier	ff	1		
4	Fouille en tranchées pour semelles et longrines périphériques	m3	10.88		
5	Remblais au droit fondations	m3	6.8		
6	Remblais sous dallage	m3	17.2		
B	GROS ŒUVRE				
	Bétons en Fondations				
1	Béton de propreté en ciment anti sel	m3	0.85		
2	BA semelle isolées en ciment anti sel	m3	5.2		
3	BA longrines en ciment anti sel	m3	4.6		
4	BA potelets en fondation en ciment anti sel	m3	0.80		
5	BA dallage en ciment anti sel	m3	9		
6	BA marches diverses en ciment anti sel	m3	1,2		
	Bétons en élévation				
1	BA poteaux	m3	2.65		
2	BA linteaux	m3	0,4		
3	BA chainages hauts et poutres	m3	5.76		
4	Plancher 16+4	m2	90		
5	BA Arcades et éléments décoratifs de façades entrée principale et entrée chambre missionnaire	m3	1.5		
6	BA acrotère	m3	3.76		
7	gargouilles préfabriqués	U	8		
8	BA escalier et chambre escalier	m3	4.20		

C		Maçonnerie				
1	Soubassement en agglos pleins de 20 sous longrines périphériques	m2	75			
2	Maçonnerie en élévation de 15	m2	225			
D		Enduits				
1	Enduits lissés int et ext y/c finitions	m2	490			
2	Enduits sous planchers y/c finitions	m2	88			
3	Enduits lissés sur façades	m2	15			
E		ETANCHEITE				
1	Etanchéité des fondations par films polyanes autour de semelles et longrines et sous le dallage	ff	1			
2	Badigeonnage en flynkote sur les ouvrages enterrés	ff	1			
3	Coupure de capillarité sous les murs en maçonnerie	ff	1			
4	Béton de forme de pente(2%	m2	2.8			
5	Etanchéité monocouche auto protégée (cl. Fabricant)	m2	90			
F		MENUISERIE				
		Menuiserie en Bois				
1	F et P Porte 1 er choix 90/210	U	3			
2	F et P porte 120/210	U	1			
		Menuiserie Alu				
1	F et P fenetre et grille 100/100	U	6			
2	F et P fenetre et grille 30/30	U	2			
3	F et P Porte Alu	U	2			
4	F et P Porte chinoise pour chambre escalier	U	1			
G		ELECTRICITE				
1	installation électrique y/c ttes subjection les chambres seront comprises des luminaires encastrés 3 prises pour chaque chambre	ff	1			
H		PEINTURE				
1	peinture a l'eau a l'exterieure en 3 couches (hydrofuge)	m2	225			
2	peinture glycérophtalique a l'interieure en 3 couches	m2	300			
I		CARRELAGE				
1	Revêtements sol	m2	88			
2	Plinthe	m2	75			
3	Faïence sur toutes la hauteur dans les pièce humides	m2	18			
J		PLOMBERIE				
		Evacuation				
1	tuyauteries et accessoires	U	1			
2	construction fosse septique capacité 10m3 en BA	ff	1			

	Alimentation	ff	1		
3	Tuyauteries et accessoires nécessaires pour les	ff			
4	raccordements et l'alimentation à partir Du poste	U	1		
5	Construction réserve d'eau capacité 8m ³	U	1		
6	Pompe de surpression de 10 L	U	1		
8	Appareils sanitaires				
9	Receveur de douche avec mélangeur complet	U	1		
10	Chaise anglaise chasse basse complète ROCA	U	1		
11	Evier de cuisine 1 bac, égouttoir complet	U	1		
13	Chauffe-eau	U	1		
15	F et P Climatiseur SP 2 chevaux	U	3		
16	Travaux de construction de regards en maçonnerie Regards (50x50x50)	U	4		
17	Construction d'une toilette complète à l'extérieure du bâtiment de 2mx2m y/c ttes sujction sera raccordée à la fosse septique et Alimenter en eau et électricité	ff	1		
18	Construction d'un local de 4mx5m y compris tt sujction	ff	1		
	TOTAL				

B-18 Modèle de garantie de soumission

Organisme émetteur :

A l'attention de :

Date:/...../.....

Garantie de soumission numéro :

Nous avons été informés que a répondu à votre appel d'offres numéro pour la réalisation des Travaux de et vous a soumis son offre en date du

En vertu des dispositions du dossier d'Appel d'offres, l'Offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission.

A la demande du Candidat, nous nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer, à première demande, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire

quelconque, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de

..... M R U.
[insérer le montant en chiffres et en lettres]

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Candidat n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre ou a fait l'objet de sanction dans le cadre de la procédure de passation du marché :

- a) s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre ; ou
- b) s'étant vu notifier l'acceptation de son Offre par l'Autorité contractante pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée avant l'expiration de cette période :
 - i. s'il n'accepte pas les corrections apportées à son offre pendant l'évaluation et la comparaison des offres ; ou
 - ii. s'il ne signe pas le marché ; ou
 - iii. s'il ne fournit pas la garantie de bonne exécution du marché ainsi que prévu dans les Instructions aux candidats ; ou
- c) s'il a fait l'objet d'une sanction de la Commission Disciplinaire de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ou d'une juridiction compétente, ayant pour objet la confiscation de la garantie qu'il a constituée dans le cadre du présent marché,

La présente garantie expire : (a) si le marché est octroyé au Candidat, lorsque celui-ci fournit la garantie de bonne exécution émise en votre nom ou (b) si le marché n'est pas octroyé au Candidat, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevons copie de votre notification au Candidat du rejet de son offre ou (ii) de la publication de l'avis d'attribution définitive du marché et ou (iii) trente (30) jours après l'expiration du délai de validité de l'Offre.

Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue à cette date au plus tard.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du
..... Banque Centrale de Mauritanie qui expire au

Nom :

Signé..... En

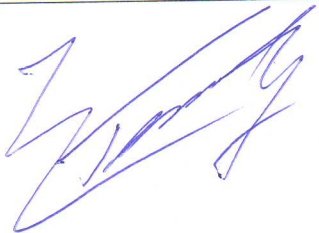

date du : / /

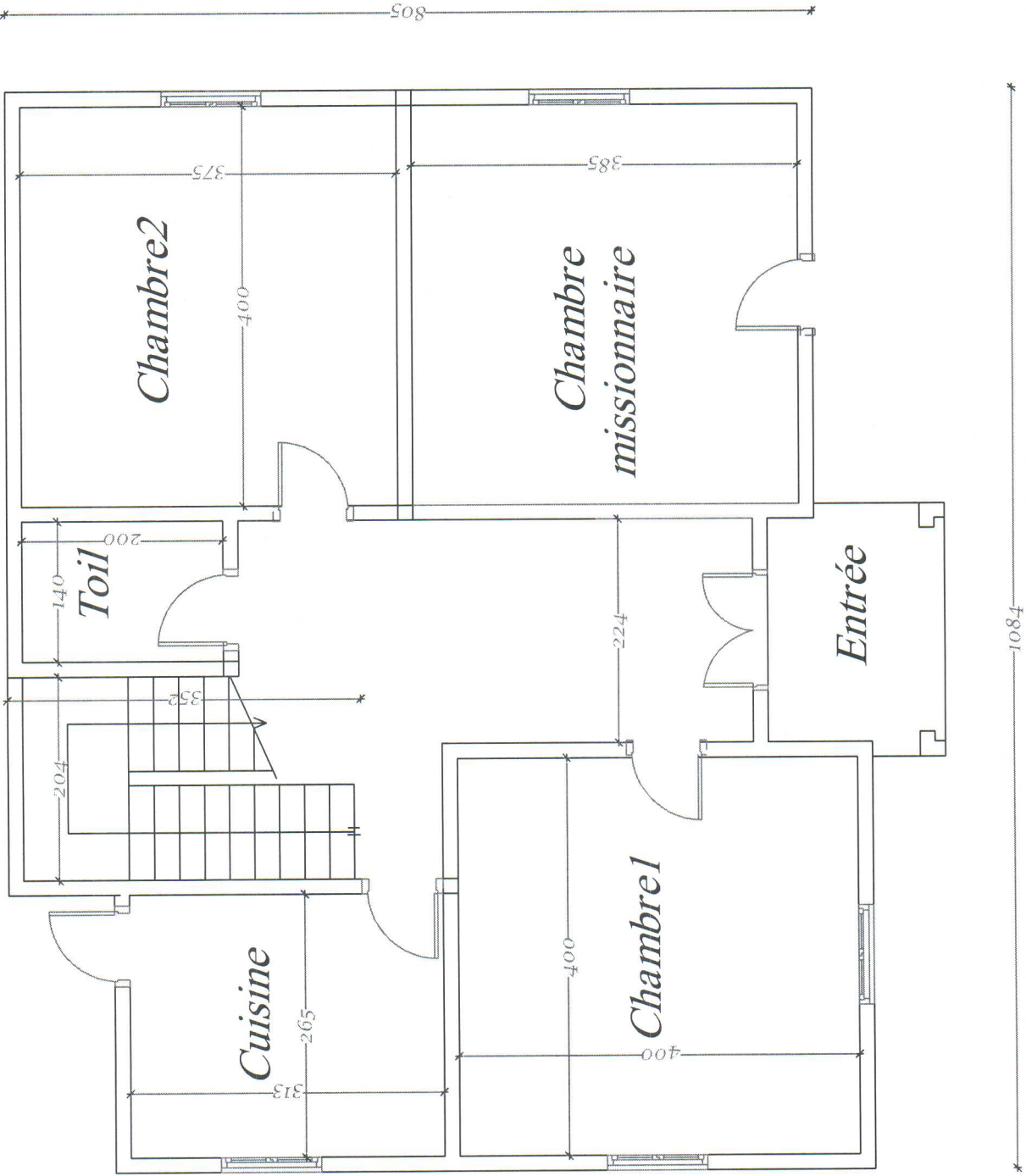


B-19 MODALITES DE PAIEMENT-FACTURATION

Le montant du présent contrat sera payé comme suit :

- 20% du montant du contrat à la signature du contrat, contre une caution bancaire.
- 30% du montant du contrat après l'achèvement de 50% des travaux (coulage de la dalle)
- 40% du montant du contrat après la réception provisoire des travaux.
- 10% du montant du contrat après la réception définitive des travaux

Le Directeur de Transport	Directeur Central Production et Transport
	



Handwritten signature

Plan Loge chef de poste